

RCS : CANNES
Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00457
Numéro SIREN : 413 892 738
Nom ou dénomination : FINANCIERE SAGEC

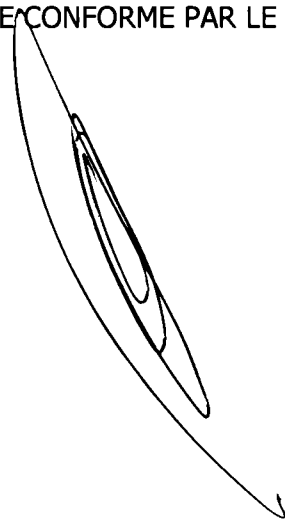
Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2022 sous le numéro de dépôt 3887

« FINANCIERE SAGEC »

SAS au capital social de 3.000.000 €
Siège social : 3 Place Gambetta – 06400 CANNES
413 892 738 RCS CANNES

BILAN 31.12.2021

CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping tail that extends downwards and to the right.

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).



N°15949*04

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.S FINANCIERE SAGEC</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>3 PLACE GAMBETTA 06400 Cannes</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>41389273800019</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le <u>31/12/2021</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
	Frais de développement*	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	193 923	5 948
		Immobilisations en cours	AV	AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	FINANCIERES	Avances et acomptes	AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	174 891	174 891
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	8 015	8 015	
TOTAL (II)		BJ	BK	382 777	193 923	188 854
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	5 000	5 000
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	36 000	36 000
		Autres créances (3)	BZ	CA	23 870 945	23 870 945
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	1 025 882	1 025 882
	Disponibilités	CF	CG	4 856 000	4 856 000	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	437	437	
	TOTAL (III)	CJ	CK	29 794 265	29 794 265	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	30 177 042	193 923	29 983 119
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.S FINANCIERE SAGEC		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 000 000)		DA	3 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)		DC			
	Réserve légale (3)		DD	300 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	10 791 430		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)		DG			
	Report à nouveau		DH	188 471		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	4 457 738		
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
	TOTAL (I)			DL	18 737 639	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
	Avances conditionnées		DN			
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ			
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligatoires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)		DV	23 169		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	596 645		
	Dettes fiscales et sociales		DY	6 130		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
Compte régul.	Autres dettes		EA	10 619 536		
	Produits constatés d'avance (4)		EB			
TOTAL (IV)			EC	11 245 480		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL (V)			EE	29 983 119		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	11 245 480		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S FINANCIERE SAGEC		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF
			services *	FG	670 126	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		670 126	FK		FL
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS
	Variation de stock (marchandises) *						FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX
	Salaires et traitements *						FY
	Charges sociales (10)						FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)						GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM
	Différences positives de change						GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR
	Différences négatives de change						GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT
Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>S.A.S FINANCIERE SAGEC</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 3 041	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 4 010	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 7 051	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 352 186	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 4 010	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 356 196	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI -349 146	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 1 363 776	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 8 578 281	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 4 120 543	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN 4 457 738	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ 820 922
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK 6 275
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1 53 485
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	REGULARISATION LIQUIDATIONS 2019	6 742		
	AJUSTEMENT DIVERS	7	182	
	QP OPERATIONS ABANDONNEES	344 938		
	MALI LIQUIDATION	500		
	SORTIES TITRES	4 010	4 010	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.S FINANCIERE SAGEC				Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
		1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants] I.9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants] M1	KM		KN		KO		
	Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[Dont Composants] M2	KP		KQ		KR			
		[Dont Composants] M3	KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			KV	45 738	KW		KX	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KY	8 599	KZ		LA	
		Matériel de transport *			LB	145 533	LC		LD	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LE		LF		LG	
	Emballages récupérables et divers *				LH		LI		LJ	
	Immobilisations corporelles en cours				LK		LL		LM	
	Avances et acomptes				LN	199 871	LO		LP	
TOTAL III										
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
	Autres participations				8U	162 795	8V		8W	16 606
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	8 015	1U		1V	
	TOTAL IV				1Q	170 810	1R		1S	16 606
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	370 681	0H		0J	16 606	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
		par virements de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		C0		D0	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM	45 738	MN	MO
		Matériel de transport			IV		MP	8 599	MQ	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS	145 533	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	NB
Avances et acomptes				NC		ND		NE	NF	
TOTAL III				IY		NG	199 871	NH	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7	0W
	Autres participations				I0		0X	4 510	0Y	0Z
	Autres titres immobilisés				11		2B		2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières				12		2E	8 015	2F	2G
	TOTAL IV				13		NJ	4 510	NK	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		OK	4 510	OL	382 777	0M

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : S.A.S FINANCIERE SAGEC					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice N clos le <u>31/12/2021</u>						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....				-		
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....				=		
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise <u>S.A.S FINANCIERE SAGEC</u>										Néant <input type="checkbox"/> *												
CADRE A																						
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice										
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN													
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ													
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH													
TOTAL I			RK		RM		RN		RO													
Terrains			PI		PJ		PK		PL													
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ													
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU													
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY													
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC													
Autres immobilisations corporelles	Inst.générales, agencements, aménagements divers		QD	45 738	QE		QF		QG	45 738												
	Matériel de transport		QH	932	QI	1 720	QJ		QK	2 651												
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	145 533	QM		QN		QO	145 533												
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT													
TOTAL II			QU	192 203	QV	1 720	QW		QX	193 923												
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	192 203	ØP	1 720	ØQ		ØR	193 923												
CADRE B																						
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																						
DOTATIONS																						
REPRISES																						
Immobiliations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres			Colonne 2 Mode dégressif			Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres			Colonne 5 Mode dégressif			Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6								
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV								
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1								
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD								
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8								
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6								
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4								
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2								
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9								
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7								
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5								
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3								
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1								
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8								
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO								
TOTAL III																						
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV								
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ										
CADRE C																						
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *																						
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice										
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8										
Primes de remboursement des obligations									SP			SR										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Néant <input checked="" type="checkbox"/> *						
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières exceptionnelles		UE	UF		
			UG	UH		
			UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : S.A.S FINANCIERE SAGEC				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	8 015	UV		UW	8 015			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	36 000		36 000					
	Créance représentative de titres précédés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	448 462		448 462				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	23 422 484		23 422 484					
	Charges constatées d'avance		VS	437		437					
TOTAUX			VT	23 915 397	VU	23 907 382	VV	8 015			
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	596 645		596 645						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	6 000		6 000					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	130		130					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	23 169		23 169						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	10 619 536		10 619 536						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	11 245 480	VZ	11 245 480					
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT		NS	
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		NS	
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES		NS	
LES EFFECTIFS			NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES		NS	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES		NS	
ANNEXES COVID-19		NS	
DETTES LIÉES À LA COVID-19		NS	
COMMENTAIRES			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 29 983 118,68 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 4 457 738,10 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société FINANCIERE SAGEC fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société HOLDING SAGEC à compter du 01/10/2013.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|----------------------------------|--------------|
| - Aménagements divers | de 5 à 7 ans |
| - Matériel de transport | 5 ans |
| - Matériel de bureau et informat | 3 ans |
| - Mobilier | 5 ans |

« FINANCIERE SAGEC »

SAS au capital social de 3.000.000 €
Siège social : 3 Place Gambetta – 06400 CANNES
413 892 738 RCS CANNES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 23 JUIN 2022
AFFECTATION DU RESULTAT

Quatrième résolution

La collectivité des actionnaires, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 4.457.738,10 € qu'elle décide d'affecter ainsi qu'il suit :

A la distribution de dividendes 4.457.738,10 €

BENEFICE 31.12.2021 4.457.738,10 €

→ Elle décide de prélever sur le compte Autres réserves la somme de 1.042.261,90 € pour la distribuer

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES TOTALE 5.500.000,00 €

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que conformément à l'article 28 I-3° de la Loi de finances 2018, les revenus distribués aux personnes physiques sont soumis à un prélèvement forfaitaire non libératoire perçu à titre d'acompte, de 12,80 %, imputable sur l'impôt dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. Les revenus distribués sont également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,20 % conformément à la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018

Mise aux voix, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT HOLDING SAGEC



KPMG S.A.
51, avenue Simone Veil
Zac Meridia
CS 31043
06205 Nice cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 92 00 34 80
Télécopie : +33 (0)4 93 01 26 09
Site internet : www.kpmg.fr

Financière SAGEC S.A.S.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021
Financière SAGEC S.A.S.
3 Place Gambetta - 06400 Cannes
Ce rapport contient 38 pages
Référence : PL - LS

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »)

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directorat et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
51, avenue Simone Veil
Zac Meridia
CS 31043
06205 Nice cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 92 00 34 80
Télécopie : +33 (0)4 93 01 26 09
Site internet : www.kpmg.fr

Financière SAGEC S.A.S.

Siège social : 3 Place Gambetta - 06400 Cannes
Capital social : € 3 000 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A la collectivité des associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Financière SAGEC S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Financière SAGEC S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
15 juin 2022

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation de l'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.



Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies



Financière SAGEC S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
15 juin 2022

ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 15 juin 2022

KPMG S.A.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Levert', with a long horizontal stroke extending to the right.

Philippe Levert

BILAN ACTIF

COMPTES ANNUELS BILAN ACTIF

PERIODE FINISSANT LE 31/12/2021

	Valeurs au 31/12/21		% de l'actif	Valeurs au 31/12/20	
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes	% de l'actif
ACTIF					
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			0,02		0,02
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	199 870,77	193 923,13	5 947,64	7 667,44	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			0,61		0,55
Participations	174 891,25		174 891,25	162 795,00	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	8 014,65		8 014,65	8 014,65	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	382 776,67	193 923,13	188 853,54	0,63	178 477,09
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours				0,02	0,02
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	5 000,00		5 000,00	5 000,00	
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances				79,73	77,00
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	36 000,00		36 000,00		
Autres créances (3)	23 870 945,41		23 870 945,41	23 818 384,84	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement				3,42	3,31
Actions propres					
Autres titres	1 025 882,47		1 025 882,47	1 024 857,15	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	4 856 000,49		4 856 000,49	5 906 248,65	19,09
Charges constatées d'avance (3)	436,77		436,77	424,23	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	29 794 265,14		29 794 265,14	99,37	30 754 914,87
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	30 177 041,81	193 923,13	29 983 118,68	100	30 933 391,96

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN PASSIF

S.A.S. FINANCIERE SAGE

DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	% du passif	Valeurs au 31/12/20	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital				
dont versé :	3 000 000,00		3 000 000,00	9,70
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écart de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		36,99		34,22
Réserve légale	300 000,00		300 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles	10 791 430,19		10 285 275,59	
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	188 470,63	0,63	188 470,63	0,61
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 457 738,10	14,87	6 506 154,60	21,03
SITUATION NETTE	18 737 638,92	62,49	20 279 900,82	65,56
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	18 737 638,92	62,49	20 279 900,82	65,56
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES BIS				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	23 169,49	0,08	20 839,09	0,07
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	596 644,65	1,99	310 946,17	1,01
Dettes fiscales et sociales	6 130,00	0,02	257,00	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	10 619 535,62	35,42	10 321 448,88	33,37
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	11 245 479,76	37,51	10 653 491,14	34,44
Écart de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	29 983 118,68	100	30 933 391,96	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

11 245 479,76

10 653 491,00

COMPTE DE RÉSULTAT

S A S F O N D I E R C O U R T

01/01/2021 au 31/12/2021

en milliers d'euros

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur en %.	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	670 126	100	737 421	100	-67 295	-9
Montant net du chiffre d'affaires	670 126	100	737 421	100	-67 295	-9
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	53 485	8	86 732	12	-33 247	-38
Autres produits	80				80	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	723 691	108	824 153	112	-100 462	-12
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	1 081 987	161	1 177 118	160	-95 130	-8
Impôts, taxes et versements assimilés	908		665		243	37
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	1 720		2 631		-911	-35
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges						-67
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 084 615	162	1 180 413	160	-95 798	-8
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-360 924	-54	-356 260	-48	-4 664	-1
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée	7 025 591		7 666 843		-641 252	-8
Perte ou bénéfice transféré	1 309 680	195	985 558	134	324 122	33

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

SAISON FINANCIERE SAGEO

11/01/2021 - 31/12/2021

En Euros

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur en %	
Produits financiers						
De participation (3)	811 992	121	1 691 150	229	-879 158	-52
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	9 955	1	9 769	1	186	2
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	821 947	123	1 700 919	231	-878 972	-52
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	6 275	1	7 683	1	-1 408	-18
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	6 275	1	7 683	1	-1 408	-18
RÉSULTAT FINANCIER	815 672	122	1 693 236	230	-877 564	-52
RÉSULTAT COURANT avant impôts	6 170 660	921	8 018 262		-1 847 602	-23
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	3 041		9 322	1	-6 281	-67
Sur opérations en capital	4 010	1	13 950	2	-9 940	-71
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 051	1	23 272	3	-16 221	-70
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	352 186	53	83 231	11	268 956	323
Sur opérations en capital	4 010	1	14 351	2	-10 341	-72
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	356 196	53	97 581	13	258 615	265
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-349 146	-52	-74 310	-10	-274 836	-370
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	1 363 776	204	1 437 797	195	-74 021	-5
TOTAL DES PRODUITS	8 578 281		10 215 188		-1 636 907	-16
TOTAL DES CHARGES	4 120 543	615	3 709 033	503	411 510	11
Bénéfice ou Perte	4 457 738	665	6 506 155	882	-2 048 417	-31

(3) Dont produits concernant les entités liées

820 922

1 691 150

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

6 275

7 683

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FINANCIERE SAGEC

31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 29 983 118,68 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 4 457 738,10 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société FINANCIERE SAGEC fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société HOLDING SAGEC à compter du 01/10/2013.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Aménagements divers	de 5 à 7 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informat	3 ans
- Mobilier	5 ans



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S A S FINANCIERE SAGEC

du 01/01/2021 au 31/12/2021

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

ÉTAT FINANCIER 2016

31/12/2016 et 31/12/2015

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
		Sur sol propre			
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	45 738		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	8 599		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	145 533		
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		TOTAL	199 871		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		162 795		16 606
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		8 015		
		TOTAL	170 810		16 606
		TOTAL GENERAL	370 681		16 606
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des
			par virt poste	par cessions	immob. fin ex.
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
		Sur sol propre			
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers			45 738
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			8 599
		Mat. bureau, inform., mobilier			145 533
		Emb. récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		TOTAL			199 871
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		4 510		174 891
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				8 015
		TOTAL	4 510		182 906
		TOTAL GENERAL	4 510		382 777



ETAT DES AMORTISSEMENTS

S.A.S. FINANCIERE SAGEO

01/01/2017 au 31/12/2017

En Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	45 738			45 738
Matériel de transport	932	1 720		2 651
Mat. bureau et informatiq., mob.	145 533			145 533
Emballages récupérables divers				
TOTAL	192 203	1 720		193 923
TOTAL GENERAL	192 203	1 720		193 923

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr. Sur sol propre								
Constr. Sur sol autrui								
Inst. agenc. et amén.								
Inst. techn. mat. et outillage								
Inst. gales, ag. am div								
Matériel transport								
Mat. bureau mobilier inf.								
A. Immo. corp. Emballages réc. divers								
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
---------	--	------------------------------------	---------------	--	------------------------------------

Frais d'émission d'emprunt à étaler
Primes de remboursement des obligations

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
AVANT GARDE - 14 AV FOCH 64000 BAYONNE - 820394286	1 000		51,00	510	510	-510			-5 453	
MONTS ET MERVEILLES - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 891608820	10 000		85,00	8 500	8 500	561 000			-86 074	
GRAND LARGE - 13 RUE A KARR 06000 LOUVRE - 881932107	1 000		85,00	850	850	976 872			-58 713	
NUANCE LEMAN - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 887914166	1 000		85,00	850	850	435 200			-33 620	
SAINT MARC - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 887676021	1 000		85,00	850	850	-850				
URBAN WAY - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 882296692	1 000		85,00	850	850	474 300				
COEUR VILLAGE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 888264058	1 000		85,00	850	850	463 250			-64 622	
PATIO NATURE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 882550452	1 000		85,00	850	850	364 650			-109 289	
PATIO DU PARC - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE -	1 000		85,00	850	850	-29 573			-44 072	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société assemblée à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute		Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)					
TERRA NOVA 2 - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 883142416	1 000		85,00	850	850	277 232	850				-12 577	
CLEMECEAU - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 891608184	1 000		85,00	850	850	105 400	850					
SIGNATURE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 881428387	1 000		85,00	850	850	646 198	850				-31 097	
PERSPECTIVE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 889764684	1 000		85,00	850	850	-3 167	850				-50 845	
L ESSENTIEL - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 899090997	1 000		85,00	850	850	806 650	850				-62 852	
34 RIQUIER - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 908300593	1 000		85,00	850	850	-850	850					
VILLA ARC-ANGE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 904247640	1 000		85,00	850	850	-850	850					
VILLA ARTEMIS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 903433332	1 000		85,00	850	850	16 466	850				-19 334	
LES SABLIERES - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 898762760	1 000		53,12	531	531	530 669	531				-30 093	
VILLA MERIDJA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 899616726	1 000		85,00	850	850	436 900	850				-37 746	
STREAMLINE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 903377497	1 000		85,00	850	850	-850	850					
ELLIPSE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 907916720	1 000		85,00	850	850	-850	850				-23 129	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination, le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute		Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				des titres comptables	(7) (8)	des titres détenus	(7) (8)					
LA GRANETTE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 897497749				85,00	850	850	-850					
REMINSCEANCE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 907880314	1 000											
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)											-2 822	
POINCARE - 9 RUE MASSENET 06000 NICE - 429552230	200		30,00		60	60	-60					
SQUARE OCCITAN - 1 AV G POMPIDOU 31000 TOULOUSE - 450704846	200		25,00		50	50	-1 470					
NATURELLES D AUSSONE - 1 AV G POMPIDOU 31000 TOULOUSE - 479456642	200		25,00		50	50	-14 562					
PARC BEL AZUR - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 877861617	1 000		50,00		500	500	552 500				-41 219	
BEAUPRE - 1 RUE J JAURES 74000 ANNECY - 455337044	200		25,00		50	50	-2 803				-1 920	
CARRE BERTHOLLET - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 489926725	200		25,00		50	50	61 395				-776	
PALYCEA - 1 AV G POMPIDOU 31000 TOULOUSE - 488639642	200		25,00		50	50	-29 161					
NATURELLES DU BOUSCAT - 1 CRS G CLEMENCEAU 33000	200		25,00		50	50	-6 987					

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIÉTÉ MÈRE : DIGINOVE SAS

EXERCICE : 2016

Informations financières (5)

Filiales et participations (1) BORDEAUX - 490502846	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
CHAPELLE DU GRAND SELVE - 1 AV G POMPIDOU 31000 TOULOUSE - 491379061	200		25,00	50	50	-4 270				
CARRÉ D'OR - 1 AV G POMPIDOU 31000 TOULOUSE - 491410692	200		25,00	50	50	-10 917				
ECRIN DU GIFFRE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 490965340	200		25,00	50	50	-40			-983	
JARDINS DE TOSCANE - 33 RUE BIVOUAC NAPOLEON 06400 CANNES - 490602711	100		25,00	25	25	-1 440			-54	
EDEN BLUE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 478726813	200		25,00	50	50	3 659			-1 530	
DOMAINE DE MILHA - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 848817805	1 000		50,00	500	500	-154 659			-8 594	
BLEU HORIZON - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 452188956	200		25,00	50	50	-2 498			-3	
RESIDENCE AMIRALE - 3 R HOTEL DE VILLE 44000 NANTES - 492229398	200		25,00	50	50	920			-2 823	
VILLA NICOISE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 850334863	1 000		50,00	500	500	-127 449			-22 595	
	200		25,00	50	50	13 158		20 555	-10 090	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

2017-2018

2017-2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute		Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Nette							
LA COUPOLE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 4933606456	1 000		50,00	500	500	-192 337	500			6 454 223	952 635	
LE FLORE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 847678513	1 000		25,00	250	250	21 260	250				-800	
LE MONTEBELLO - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 508958543	1 000		50,00	500	500	-54 653	500			6 472 478	854 481	
AIX MILLESIIME - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 879531069	1 000		25,00	250	250	-14 289	250				1 291	
PATIO VITALIS - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 523996056	10 000	97 361	50,00	5 000	5 000	100 197	5 000				-8 658	
VIA AURELIA - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 537616377	1 000		50,00	500	500	502 129	500				-75 409	
DOMAINE DES ETOILES - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 877809590	10 000	-26 711	50,00	5 000	5 000		5 000				-16 643	
ROSE EDEN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 850504655	1 000		25,00	250	250	4 020	250				-184	
LE KARAT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 522889831	1 000		25,00	250	250	-418	250					
COEUR MONTEBELLO - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 522549872	1 000		25,00	250	250		250					
CLOS DE LA TOUR - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 517639191	1 000		25,00	250	250	-250	250				-2 812	
	1 000		50,00	500	500	-339 093	500			12 947 726	1 179 523	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
ANTHEA GARDEN - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 848943213	1 000		50,00	500	500	1 448			-56 430	
CARRE D OR - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 797972957	1 000		50,00	500	500	173 832			-75 152	
ROOF GARDEN - 30 RUE LOUIS REGE 13272 MARSEILLE - 850527946	1 000		50,00	500	500	-500				
ESPRIT HORIZON - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 877945931	1 000		50,00	500	500	-274 231			-5 393	
RIVES DE SAONE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 849159173	1 000		50,00	500	500				-101 487	
LE PRIVILEGE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 851879379	10 000	-6 220	50,00	5 000	5 000	125 000			-1 116	
COTE PARC - 1 BD VIVIER MERLE 69003 LYON - 523333656	1 000		25,00	250	250	6 090			-82 185	
VILLA BERGAME - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 850735572	1 000		50,00	500	500	624 758			-707	
VILLA NOVA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 849074380	1 000		50,00	500	500	-128 150			11 302	
RESIDENCE AUBIER - 3 R HOTEL DE VILLE 44000 NANTES - 532242153	1 000		50,00	500	500	-2 735				
L'APARTE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 849032479	1 000		50,00	500	500	-500			-717	

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
PERE ETERNEL - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 877786731	1 000		50,00	500	500	-500				
ROCHES VERTES - 3 R HOTEL DE VILLE 44000 NANTES - 791199417	1 000		50,00	500	500	-1 610			-643	
HAMEAU DES PINS - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 847791100	1 000		50,00	500	500	-500			258	
VILLAS FLORAS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 531825271	1 000		50,00	500	500	3 274			-1 642	
VILLA ROSSA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 845389352	1 000		50,00	500	500	166 393			-36 181	
ALLEESE DU CEDRE - 1 BD MARIUS VIVIER MERLE 69433 LYON - 753017649	1 000	4 622	50,00	500	500	-500			-4 622	
L ESSEN CIEL - 2 AV DE GENEVE 44140 DOUVAINE - 753499003	1 000	-1 612	50,00	500	500	16 450		6 667	-5 348	
LA FABRICK - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 879038933	1 000		50,00	500	500	-37 075			-15 093	
HILL PARK - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 879675809	10 000		50,00	5 000	5 000	925 000				
HAMEAU SEME - 13 R A KARR 06000 NICE - 752811257	1 000		50,00	500	500	188			-1 600	
CROIX ROUSSE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 792105330	1 000		50,00	500	500	2 858			-2 197	
	1 000		50,00	500	500	-1 309			-1 017	

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne concide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

31/12/2017

31/12/2017

Informations financières (5)

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
CAP FREGATE - 13 R A KARR 06000 NICE - 791417215										
L'ELOGE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 878119866	1 000		50,00	500	500	-500				
LE NOVELYS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 425104742	1 000		50,00	500	500	2 424			-425	
LE PRIEURE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 749901997	1 000		50,00	500	500	1 562			-1 738	
L EMPREINTE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 788783223	1 000		50,00	500	500	7 584			-10 683	
LE FLORESENS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 753863307	1 000		50,00	500	500	5 503			-4 857	
L AVELYE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 791581911	1 000		50,00	500	500	25 100			-54 976	
ROYAL LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 789571478	1 000		50,00	500	500	3 703			-6 203	
LES 7 ILES - 16 QUAY DUGUAY TROUIN 35000 RENNES - 789038973	1 000		50,00	500	500	-3 007			-8 918	
COTE JARDIN - 2 R CRUCY 44000 NANTES - 813448354	1 000		50,00	500	500	-8 971			-12 670	
CLOS EMERAUDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 791168131	1 000		50,00	500	500	-3 481			60	
L ORIGINEL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 798749875	1 000		50,00	500	500	607			-2 922	
	1 000		50,00	500	500	-500			-31 715	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	des titres détenus (7) (8)					
131 SAINTE MARGUERITE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 877809517	1 000		50,00	500	500	28 168			37 426	
CAPITOLE PROMOTION - 78 ALLEES J JAURES 31000 TOULOUSE - 791296650	1 000		50,00	500	500	4 394			-1 532	
XABADENIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 792720336	1 000		50,00	500	500	10 390			-518	
BASSE NAVARRE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 792740318	1 000		50,00	500	500	373			-3 220	
TERRASSES OLEA - 13 RA KARR 06000 NICE - 800859795	1 000		50,00	500	500	-332			2 770	14 000
VOLNEY STUDIA - 16 QUAI DUGUAY TROUIN 35000 RENNES - 803811553	10 000	6 745	50,00	5 000	5 000	-8 588			-1 100	
TERRASSES DE TRION - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 819627167	1 000		50,00	500	500	7 713			16 271	
PRIMA VERDE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 809880297	1 000		50,00	500	500	61 629			-668	
LE DIAMANT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 812868370	10 000		25,50	255	255	2 558			-4 107	
L AIGUIER - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 820002756	1 000		50,00	500	500	-500				

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute		Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Valuers comptables des titres détenus (7) (8)	Nette (7) (8)							
URBAN LODGE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 812920171												
HORIZON NATURE - 13 R A KARR 06000 NICE - 811339159	1 000		50,00	500	500	500	49 491			-22 121		
MARINA BAY - 13 R A KARR 06000 NICE - 821029329	1 000		50,00	500	500	500	21 336			34 673		
PATTO VERDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 812650000	10 000	159 736	50,00	5 000	5 000	5 000	-38 150			1 606		14 850
BLEU NATURE - 13 R A KARR 06000 NICE - 828090712	10 000	1 093	50,00	5 000	5 000	5 000	5 928			14 480		8 000
GREEN LODGE - 2 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811696244	1 000		50,00	500	500	500	-500			-3 683		
NATURA LODGE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 812777381	1 000		50,00	500	500	500	8 283			-1 114		
L INITIALE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 814039491	1 000		50,00	500	500	500	24 239			-3 658		
INSIDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 811299239	1 000		50,00	500	500	500	3 775			-1 646		
HAMEAU KATTALIN - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 80152274	1 000		50,00	500	500	500	-1 300			2 203		
PARC ITURRIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 801730706	10 000	2 123	50,00	5 000	5 000	5 000	10 631			-2 604		2 300
ANAYET - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 803961598	1 000		50,00	500	500	500	5 507			-97		
	1 000		50,00	500	500	500	21 733			61 667		

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlement) du capital de la société assemblée à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	des titres détenus (7) (8)					
SECRET GARDEN - 13 R A KARR 06000 NICE - 801435413	1 000		50,00	500	500	2 469			-1 985	
CAMPUS NICEA - 13 R A KARR 06000 NICE - 821198900	1 000		50,00	500	500	5 246			-4 011	
OPUS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 811736354	1 000	3 928	50,00	500	500	-500			-3 928	
METRO CITY - 78 ALLEES J JAURES 31000 TOULOUSE - 809291750	1 000		50,00	500	500	28 832		12 500	-11 114	
LES PLEIADÉS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 814853966	1 000		50,00	500	500	7 032			10 310	
PEYREGOUË ST JEAN - 13 R A KARR 06000 NICE - 812569143	1 000		50,00	500	500	75 595			2 802	
PORT NICEA - 13 R A KARR 06000 NICE - 819432659	1 000		50,00	500	500	1 006			67 690	
COTE VILLAGE - 13 R A KARR 06000 NICE - 821637501	1 000		50,00	500	500	-51 566			-9 535	
CAMPUS ANGELY - 13 R A KARR 06000 NICE - 819374646	1 000		50,00	500	500	48 638			-236 828	
AROMATICIS - 78 A J JAURES 31000 TOULOUSE - 818382475	1 000		50,00	500	500	13 656			5 988	
CARRE64 - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811743368	1 000	101	50,00	500	500	10 406			26 867	
BIZILEKUA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811707439	1 000		50,00	500	500	9 061			-5 912	
JARDINS D HESTIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET -	1 000		50,00	500	500					

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau, la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5)

Filiales et participations (1) 811748292	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute		Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Valuers comptables des titres détenus (7) (8)	Nette	Brute	Nette					
TERRACOTTA - 13 R A KARR 06000 NICE - 811330810	1 000		50,00	500	500	6 591	500	500		15 406		
EDEN RIVIERA - 13 R A KARR 06000 NICE - 811339126	1 000		50,00	500	500	13 521	500	500	776 291	34 254		
CAP MARINE - 13 R A KARR 06000 NICE - 812573574	1 000		50,00	500	500	1 697	500	500		14 755		
VILLA FLORENCE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 812447944	1 000		50,00	500	500	-500	500	500		196		
SO RESIDENCE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 812920783	1 000		50,00	500	500	-500	500	500		-2 311		
BLUE LINE - 13 R A KARR 06000 NICE - 818873226	1 000		50,00	500	500	3 623	500	500		-15 436		
VILLA LUMIERE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 818244881	1 000		50,00	500	500	4 998	500	500		-3 775		
MARSEILLE ST MAURONT - 13 R A KARR 06000 NICE - 812444677	1 000		50,00	500	500	-27 316	500	500		5 749		
OLIVERAIE ST JEAN - 13 R A KARR 06000 NICE - 818873838	1 000		50,00	500	500	22 915	500	500	-9 381	-9 812		
REFLET DE L ILE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 820428084	1 000		50,00	500	500	3 602	500	500		-1 364		
L INTEMPOREL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 819457235	1 000		50,00	500	500	-101 355	500	500	1 000 833	250 255		
	1 000		50,00	500	500	-16 569	500	500		-7 249		

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlement) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (g B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
VILLA CARLOTTA - 2 COURS DU 30 JUILLET 33000 BORDEAUX - 819454364	1 000		50,00	500	500	46 790			5 486	
WOOD PARK - 2 COURS DU 30 JUILLET 33000 BORDEAUX - 819206285	1 000		50,00	500	500	1 594			14 501	
ESPRIT JARDIN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 820466027	1 000		50,00	500	500	100 467			619	
VILLA HERMES - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 818607889	1 000		50,00	500	500	-13 454		441 667	37 665	
HORIZON LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 821240744	1 000		50,00	500	500	21 801			-3 076	
CENTRAL PLACE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 821240785	1 000		50,00	500	500	-62 576		320 000	145 605	
LES 4 CHEMINS - 13 R A KARR 06000 NICE - 821318110	1 000		50,00	500	500	16 466			-19 334	
ARTEMIS - 13 R A KARR 06000 NICE - 820772416	1 000		24,00	240	240	-123 059		19 784 299	1 543 496	
L EMINENCE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 821622180	1 000		50,00	500	500	6 887			3 175	
ST JEAN - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 819497371	1 000		50,00	500	500	245 215			-199 364	
VILLA TAMARIS - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 821456373	1 000		50,00	500	500	-32 271			-22 080	

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau, la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A. FINANCIERE SAGEF

31/12/2021 (en milliers d'euros)

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute		Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Valuers comptables	des titres détenus (7) (8)	Brute	Nette					
LES VIGNES DE ST CYR - 13 R A KARR 06000 NICE - 821263639	1 000		50,00	500	500	-366 614	500				-4 507	
PALAIS LEMANJA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 824619803	1 000		50,00	500	500	89 971	500				-820	
CARRE ROYAL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 531738169	1 000		24,50	245	245	-6 885	245				-52 378	
MILLESIME Lyon - 2 av LACASSAGNE 69003 LYON - 532393808	1 000		50,00	500	500	24 367	500				27 170	
L UNIK - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 813574233	1 000	-27 170	50,00	500	500	-500	500				-6 979	
CARRE LUMIERE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 802944207	1 000		50,00	500	500	5 406	500			641 667	100 345	
L INTIME - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 803677616	1 000		50,00	500	500	98 814	500				8 898	
PLENITUDE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 829087899	1 000		50,00	500	500	-434	500			24 637	8 898	
VILLA THALIA - 13 R A KARR 06000 NICE - 829124627	1 000		50,00	500	500	19 448	500			17 500	-667	
PREFERENCE BEME - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 824969497	1 000		50,00	500	500	15 024	500			13 537	8 206	
FAHNESTOCK - 13 R A KARR 06000 NICE - 829460146	1 000		50,00	500	500	-54 947	500			198 262	28 868	
NICE ARTE - 13 R A KARR 06000 NICE - 828917153	1 000		50,00	500	500		500					

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société assemblée à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau des filiales et participations

Tableau des filiales et participations

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
EQUINOXE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 827989542	1 000	201	50,00	500	500	9 755	1 411 667	27 773		
BELLA ROSSA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 829087451	1 000		50,00	500	500	20 347		-28 150		
LE BOREAL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 833704992	1 000		50,00	500	500	-214 519	11 405 050	434 404		
SIGNATURE LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 829112986	1 000		50,00	500	500	8 245		-793		
FLEUR DE SAONE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 829077809	1 000		50,00	500	500	27 879		-28 664		
TERRASSES DU CHATEAU - 13 R A KARR 06000 NICE - 833312960	1 000		50,00	500	500	-291 776		-13 285		
LE HAMEAU - 13 R A KARR 06000 NICE - 829124635	1 000		50,00	500	500	-450 444	11 129 862	929 076		
PALM HORIZON - 13 R A KARR 06000 NICE - 828917237	1 000		50,00	500	500	-45 975	490 000	137 964		
LE HUSSARD NOIR - 78 ALL J JAURES 31000 TOULOUSE - 830530796	1 000		50,00	500	500	77 743	195 250	59 483		
DOMAINE AIGA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 828599647	10 000	3 937	50,00	5 000	5 000	-10 242		2 692		
LE THEATRE - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 830292504	1 000	867	50,00	500	500	22 879		-3 165		
	1 000		50,00	500	500	124 420		-862		

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (g B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
NICE SAINT ROCH - 13 R A KARR 06000 NICE - 831149240	1 000		50,00	500	500	131 685			-45 704	
SO GREEN - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 831120290	10 000	-36 334	35,00	3 500	3 500	-175 000		16 332 240	1 002 741	
DOMAINE CHATEAU - 2 CHEMIN EROUENNES 74940 ANNECY - 840146864	1 000		35,00	350	350	-438 228		8 252 348	971 838	
GREY PEARL - 13 R A KARR 06000 NICE - 839632247	1 000		50,00	500	500	-459 026		16 570 326	956 931	
TERRA NOVA - 13 R A KARR 06000 NICE - 837813971	10 000	-139 135	50,00	5 000	5 000	207 543		9 817 617	261 192	
LA HALLE AUX GRAINS - 78 A JEAN JAURES 31000 TOULOUSE - 834705170	1 000		50,00	500	500	-259 362			-3 140	
EASY LIFE - 13 R A KARR 06000 NICE - 838452134	1 000		50,00	500	500	-17 721		45 000	51 526	
SECRET BEACH - 13 R A KARR 06000 NICE - 839661675	1 000		50,00	500	500	-500			-2 317	
SIGNATURE VOLTAIRE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839696432	1 000		50,00	500	500	-329 511		8 761 933	961 844	
VILLA AUREA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839693397	1 000		50,00	500	500	-320 969		9 723 342	684 765	
ELEMENT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839678786	1 000		50,00	500	500	-39 794		8 723 750	326 515	

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avoirs donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
CHENERAIE DE LARDENNE - 78 ALLEES JEAN JAURES 31000 TOULOUSE - 837474253	1 000		50,00	500	500	-266 331		15 842 621	695 654	
EDOUARD VII - 64 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 835097379	1 000		50,00	500	500	2 755			17 545	
LANDABURU - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 835018797	1 000		50,00	500	500	-546 661		10 446 775	1 110 395	
REFLETS DE SAONE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839806940	1 000		50,00	500	500	-28 688		74 583	57 489	
VILLA BALZAC - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839987906	1 000		50,00	500	500	-113 619		4 697 083	233 495	
PARC AVENUE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839198256	1 000		50,00	500	500	124 420			-862	
SAINT ROCH - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 844350538	1 000		50,00	500	500	-7 088		150 000	60 188	
COTE VALLEE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 834791162	1 000		50,00	500	500	8 109			28 378	
LES ALLEES DE STJEAN - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 834636151	1 000		50,00	500	500	954 022			-28 306	
CARRE MOSAÏQUE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 843695925	1 000		50,00	500	500	92 884			-5 365	
VILLA GIOIA - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 844469247	1 000		50,00	500	500	14 514			176	
PALM HORIZON II - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 834781221	1 000		50,00	500	500					

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Date de clôture : 31/12/2017

Unité monétaire : 1000 €

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute		Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				de titres comptables	(7) (8)	de titres détenus	(7) (8)					
ST ISIDORE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 841531742	1 000		50,00	500	500	500	500	-325 430		9 090 074	700 610	
COSY - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 8444460501	1 000		50,00	500	500	500	500	-15 883		299 375	42 474	
ILOT SAILLET - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 841500614	1 000		45,00	450	450	450	450	599 622			-86 815	
VILLA AMETSA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 839727708	10 000		50,00	5 000	5 000	5 000	5 000					
DUNE BLANCHE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 838348316	10 000	1 081	50,00	5 000	5 000	5 000	5 000	-919 518		19 403 746	1 854 282	410 750
48 RIQUIER - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 844448381	1 000		50,00	500	500	500	500	-43 695			-9 061	
COEUR SAINT GEORGES - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 843757519	1 000		50,00	500	500	500	500	-103 428		5 499 465	406 834	
LODGE DU LISEY - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 890104516	10 000		50,00	5 000	5 000	5 000	5 000	273 500			-115 866	
VILLAS ERLAITZA - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 881456156	1 000		50,00	500	500	500	500	291 921			-62 068	
62 VAUBAN - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 880458872	1 000		50,00	500	500	500	500	203 781			-1 332	
VILLA CORNELIE - 62 RUE DE BONNEL 69003 LYON - 893901280	1 000		42,50	425	425	425	425	424 575		150 043	62 235	
	1 000		50,00	500	500	500	500	-500				

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau des filiales et participations

Tableau des filiales et participations

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
ITSAS TALAIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 901891028	10 000		50,00	5 000	5 000	300 000			-82 404	
BELATZA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 895019974	1 000		50,00	500	500	159 500			-12 347	
PERSPECTIVES BELAY - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 901479550	1 000		50,00	500	500	500				
ARANONDOA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 901804112	1 000		50,00	500	500	500				
CAP BISCAYE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 905024048	1 000		50,00	500	500	500				
COTE PORT - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 893424796	1 000		50,00	500	500	217 678			-40 605	
NEW GEN - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 905250387	1 000		50,00	500	500	500			-646	

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (g B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Société mère : **LECLERC SA**

Exercice clos au 31/12/2013

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
	Brute	Nette							
Informations financières (5)									
Filiales et participations (1)									
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS									
1. Filiales non reprises au §A :									
a. Filiales françaises									
b. Filiales étrangères									
2. Participations non reprises au §A :									
a. Dans des sociétés françaises									
b. Dans des sociétés étrangères									

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

LA SOCIÉTÉ A ÉTABLI LES ÉTATS FINANCIERS

EN VERTU DE LA LOI N° 2003-707 DU 30 SEPTEMBRE 2003

8 - ANNEXE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 015		8 015
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	36 000	36 000	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéficiés			
	Etat & autres coll. publiques	448 462	448 462	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	23 422 484	23 422 484		
Charges constatées d'avance	437	437		
TOTAUX		23 915 397	23 907 382	8 015
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		



COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

S.A.S. FINANCIERE SAGED

du 01/01/2021 au 31/12/2021

en Euros

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		437
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	437

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT	
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	7 020 709	
Disponibilités	27	
	TOTAL	7 020 737



CAPITAUX PROPRES

ETAT FINANCIER SAGE

du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	150 000,00	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	150 000,00	20,00



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

S 4 9 FINANCIERE SAGE

DU 01/01/2020 AU 31/12/2021

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	596 645	596 645		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	6 000	6 000		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	130	130		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	23 169	23 169		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	10 619 536	10 619 536		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	11 245 480	11 245 480		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés



COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

31/12/2017 (en €)

31/12/2017 (en €)

51/11/17

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	26
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	596 645
Dettes fiscales et sociales	130
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 268 163
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 864 964